



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 636

Texte de la question

SOUTIEN À LA CROISSANCE

M. le président. La parole est à M. Étienne Blanc, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Étienne Blanc. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé des affaires européennes.

Monsieur le ministre, une grande partie de l'Europe affronte aujourd'hui une profonde récession. C'est vrai pour la Grèce, pour l'Espagne, pour l'Italie et aussi pour le Portugal. Dans ce contexte particulièrement inquiétant, le couple franco-allemand devrait plus que jamais constituer un pôle solide, capable de relancer l'économie européenne. L'Allemagne fait face à cette exigence. La France hélas non.

Alors que dans toute l'Europe on réduit la dépense publique, notamment en supprimant des postes d'agent public, avec le Gouvernement vous en créez 10 000. Alors que dans toute l'Europe on repousse l'âge du départ en retraite, vous décidez de le réduire. Alors que dans toute l'Europe on favorise l'investissement, vous confisquez aux ménages et aux entreprises leurs capacités en ce sens. Alors que dans toute l'Europe on prêche une modération fiscale, vous augmentez les prélèvements, dans la loi de finances rectificative de 2012 et la loi de finances de 2013, de 17 milliards sur les ménages et 15 milliards sur les entreprises.

Le résultat désastreux de cette politique se fait désormais sentir. Vous aviez, avec le Gouvernement, annoncé 3 % de déficit budgétaire pour 2013 : le Président de la République a été obligé de vous recadrer et annonce 3,7 %, ce qui inquiète nos partenaires européens. Pire, l'OCDE annonce que ce déficit sera porté à 3,9 % en 2014. Vous annonciez une croissance de 0,8 % pour la France en 2013 : elle est estimée à 0,1 % par Eurostat. Avec ce Gouvernement, la France est le mauvais élève de l'Europe. Vous prélevez plus d'impôts, mais la France a plus de déficit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, vous posez la question du couple franco-allemand et en même temps celle de la politique générale qui est menée en France.

Pour répondre à votre première question, je dois vous dire que nous attachons une grande importance au partenariat franco-allemand. Pour qu'il fonctionne bien, il faut qu'il soit équilibré. Cela signifie que du côté français, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé, on fasse preuve de sérieux budgétaire et que du côté allemand on soutienne notre point de vue - qui n'est pas seulement celui de la France, mais de beaucoup d'autres pays - concernant l'importance de la croissance.

Certes les Allemands ont des performances considérables à l'export, même si le dernier trimestre connu fait état d'une baisse de la croissance de 0,6 %, ce qui est tout de même préoccupant. Mais il faut bien comprendre, et là est le fond de la question, que si l'Europe est en récession, en dépression, l'Allemagne elle aussi, tôt ou tard, en paiera le prix. Donc nous devons non pas nous opposer les uns aux autres, mais faire pour certains un effort, comme nous le faisons, nous Français, en matière de sérieux budgétaire, tout en demandant aux Allemands et à d'autres de faire un effort pour le soutien à la croissance.

Quant à votre appréciation générale sur ce qui se fait aujourd'hui et s'est fait hier, ce sont des conversations que nous avons toutes les semaines... Je me contenterai de vous dire, pour résumer la pensée de beaucoup de ceux qui sont dans cet hémicycle, que l'on ne répare pas en dix mois ce qui a été dégradé en dix ans.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)

Données clés

Auteur : [M. Étienne Blanc](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 636

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2013](#)